



T-ES(2024)OJ1\_fr rév.

6 février 2024

## COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

.....

### Projet d'ordre du jour révisé

#### 41<sup>ème</sup> réunion

Ouverture de la réunion : mardi 13 février 2024 à 9h30

Clôture de la réunion : jeudi 15 février 2024 à 18h00

Lieu : Salle G02, bâtiment AGORA, Strasbourg  
(en présentiel uniquement)

## **41<sup>ème</sup> RÉUNION DU COMITÉ DE LANZAROTE**

- 1. Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour, présentation du nouvel organigramme et programme de travail du Comité**
- 2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote**
  - 2.1. « La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance : les cadres juridiques »
    - 2.1.1. Présentation par les Rapporteuses des principales tendances qui se dégagent des réponses aux questions suivantes :
      - Q1 : Notions principales
      - Q2 : Age des victimes
      - Q3 et 4 : Champ d'application de l'infraction
      - Q5 : Poursuites d'office
      - Q6 : Mesures applicables aux enfants qui commettent des infractions sexuelles et aux enfants ayant des comportements sexuels à risque et préjudiciables
      - Q10 : Garanties de protection pour les personnes signalant des soupçons d'infractions
    - 2.1.2. Présentation et décisions sur la note conceptuelle avec des suggestions sur les prochaines phases du cycle de suivi actuel (T-ES(2024)01)
    - 2.1.3. Présentation et décisions sur la note conceptuelle proposant une méthodologie pour l'évaluation de la conformité des États parties avec les recommandations du deuxième cycle de suivi concernant les défis soulevés par les images et/ou vidéos sexuelles autoproduites par les enfants (T-ES(2024)02)
  - 2.2. Présentation et adoption du projet révisé d'enquête sur les mécanismes de collecte de données relatives à l'exploitation et aux abus sexuels concernant des enfants (document de travail T-ES(2023)11 rév.3)
- 3. Renforcement des capacités, échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques**
  - 3.1. Examen et adoption éventuelle du projet d'avis sur l'article 33 relatif à la prescription en matière d'infractions sexuelles commises à l'encontre d'enfants et de sa note explicative (document de travail T-ES(2023)19 rév.)

- 3.2. Suivi du Panel de la Journée européenne « Apprendre des victimes et des survivant·e·s de l'exploitation et des abus sexuels à l'encontre des enfants » : point sur la finalisation des lignes directrices pour s'engager avec des survivant·e·s et présentation d'un [document](#) préparé par le Secrétariat
- 3.3. Informations par les membres, participants et observateurs des changements intervenus dans les politiques nationales, la législation, les dispositions institutionnelles, les pratiques et/ou présentation d'activités pertinentes
  - 3.3.1. Bref tour de table des membres pour informer le Comité de tout changement récent dans la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels au niveau national qui illustre l'impact des recommandations et décisions du Comité de Lanzarote
  - 3.3.2. Présentations d'Europol sur les :
    - Résultats de l'étude sur les poupées et les robots à caractère sexuel ressemblant à des enfants ;
    - Résultats du projet GRACE ;
    - Indicateurs pour la lutte contre les délinquants sexuels transnationaux
  - 3.3.3. Présentation de la Fondation Misbruikt! sur la violence sexuelle intergénérationnelle, organisée et sadique à l'encontre des enfants
  - 3.3.4. Point sur l'état d'avancement des négociations sur la [proposition de règlement de l'UE en vue de prévenir et de combattre les abus sexuels sur enfants](#) et de la révision de la directive 2011/93 de l'UE et d'autres directives pertinentes (reporté)
  - 3.3.5. Point sur l'état d'avancement des [négociations](#) (en anglais uniquement) du comité ad hoc des Nations unies (UN AHC) en vue de l'élaboration d'une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles
- 4. Informations sur les travaux du Conseil de l'Europe en rapport avec le mandat du Comité de Lanzarote**
  - 4.1. Point sur les travaux du groupe de consultation sur les enfants d'Ukraine (CGU)
  - 4.2. Point sur les travaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)
  - 4.3. Débriefings des membres du Comité de Lanzarote ou de son secrétariat ayant participé à des réunions d'instances du Conseil de l'Europe ou à des événements extérieurs au nom du Comité de Lanzarote

4.4. Échange thématique sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels dans le contexte des technologies émergentes

4.4.1. Présentation de l'état d'avancement des négociations de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle

4.4.2. Présentation des travaux du Conseil de l'Europe sur les droits humains et le métavers

4.4.3 Présentations par INHOPE et IWF

**5. Questions procédurales**

5.1. Élection d'un·e vice-président·e en raison du départ pour changement de fonctions de Mme ILCHUK (Ukraine)

5.2. Nomination d'un·e représentant·e du Comité de Lanzarote au [Comité d'experts sur la prévention de la violence \(ENF-VAE\)](#)

5.3. Adoption du 8<sup>ème</sup> rapport d'activités du Comité de Lanzarote couvrant la période du 3 février 2023 au 15 février 2024

5.4. Adoption de la liste des décisions de la présente réunion

**6. Questions diverses**

**Dates des prochaines réunions**

- **42<sup>ème</sup> réunion** : 11-13 juin 2024 (Strasbourg)
- **43<sup>ème</sup> réunion** : début novembre 2024 (dates exactes et lieu à confirmer)